



JASSERIES DE COLLEIGNE

Ami·e·s randonneurs·euse·s, bienvenu·e·s sur les Hautes-Chaumes du Forez, respectons cet espace naturel exceptionnel !

Le maintien de cette mosaïque agropastorale et de son équilibre écologique est complexe et demande beaucoup de travail, merci de nous aider à garder la beauté de ce lieu.



Profitez de ces espaces, grâce à de **nombreux sentiers balisés ouverts à la randonnée pédestre, équestre et aux cyclistes**. L'organisation de jeux collectifs, rassemblements sportifs ou festifs sont interdits hors évènement local qui peut être autorisé au cas par cas.



Les chiens doivent toujours être en laisse : non attachés, ils peuvent provoquer des mouvements de panique dans les troupeaux ; ils sont perçus comme des prédateurs et peuvent perturber la faune, notamment les oiseaux qui nichent au sol.

Pas de cueillette, n'emportez rien : que ce soit des fleurs, des plantes, ou des minéraux. Permettons à tous de les admirer, aujourd'hui et demain. Pour le souvenir préférez une photo.



La circulation des véhicules à moteur (même électrique) est interdite. La pollution, le bruit et la détérioration du sol nuisent à la faune, à la flore et aux autres usagers.



EmpORTEZ tous vos déchets : aucun débris ne doit être laissé derrière vous, même organique. Les déchets peuvent polluer l'eau et blesser voire tuer les animaux.



Jasserie



Canneberge



Vipère péliade



Pas de bivouac, ni de camping : préservons la quiétude et la végétation. Une autorisation peut être donnée après l'accord du propriétaire et du gestionnaire dans des lieux où la sensibilité du site le permet.



Pas de feu : évitons une catastrophe, un simple foyer peut causer des incendies dévastateurs, surtout dans la végétation inflammable des Hautes-Chaumes.



Restez sur les sentiers balisés : préservons la flore et la faune du piétinement et du dérangement. Même en hiver, il est interdit de dévier des sentiers.

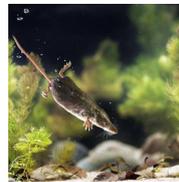
Attention aux nuisances sonores (*drone, musique, cris...*) : pour la quiétude du lieu, réduisons au maximum le bruit et la pratique de toute activité susceptible de déranger la tranquillité de la faune et des autres usagers.



Ferrandaïse



Cladonia



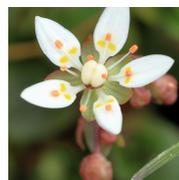
Musaraigne aquatique



Droséra



Barbistide ventru



Saxifrage étoilé

Ensemble,
protégeons ce
joyau de
biodiversité !

GESTIONNAIRE



FINANCEURS



COMMUNE

